

ORGANISATION DE LA FACULTÉ

Organisation administrative

1. Le Conseil Facultaire

a. Le Président

Le Conseil facultaire est présidé par le Doyen de la Faculté ou le Vice-Doyen en cas d'empêchement du Doyen. Ce conseil se réunit ordinairement selon le calendrier fixé par les services académiques de l'université ou extraordinairement en cas d'urgence. Le conseil facultaire a les attributions suivantes :

- ✓ Proposer les attributions des cours aux enseignants ;
- ✓ Émettre ses avis sur le recrutement et la demande de promotion des enseignants ;
- ✓ Définir la politique générale de la faculté ;
- ✓ Examiner les différents projets de recherche aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants ;
- ✓ Etc.

b. Les membres du conseil

Les membres du conseil facultaire comprennent tous les enseignants et les représentants des étudiants de la faculté. Ils participent aux différentes réunions du Conseil sur invitation du Président.

2. Membres du décanat

Pour assurer la gestion permanente de la faculté, le décanat est composé de trois membres tels que prévus dans la structure de l'Université Catholique du Graben : le Doyen de la faculté, le Vice-doyen et le Secrétaire. La composition du bureau du décanat est reprise dans ce tableau.

a. Le Doyen

Le Doyen de la Faculté est le répondant direct de la faculté auprès des autorités académiques et administratives de l'université. Il représente donc la faculté auprès des différentes instances où sa présence s'avère nécessaire. Il doit convoquer le Conseil facultaire selon le calendrier prévu par le Secrétariat Général Académique et doit s'assurer du bon fonctionnement de la faculté.

b. Le Vice-Doyen

Le Vice-doyen joue les fonctions du Doyen en cas d'absence de ce dernier. Toutefois, il doit s'assurer au quotidien du bon déroulement des enseignements dont il est chargé au sein de la faculté. Pour ce faire, il doit contacter les enseignants pour la programmation des cours.

c. Le Secrétaire

Le Secrétaire de la faculté assure la permanence au décanat pour recueillir les différents problèmes posés par les étudiants et les orienter à qui de droit. Il s'occupe aussi des tâches suivantes :

- ✓ Assurer le rapportage des conseils facultaires ;
- ✓ Établir les horaires des cours tels que fixés par le Vice-Doyen ;
- ✓ Assurer le classement des documents reçus ;
- ✓ Rédiger et s'assurer de l'expédition des correspondances à envoyer ;
- ✓ Etc.

Organisation de l'enseignement ou des études

I. Études de premier cycle (graduat)

Objectifs

Les études au niveau du premier cycle visent deux objectifs :

1. Former des cadres moyens maîtrisant les outils de l'analyse économique et les techniques comptables. Pour réaliser cette formation professionnelle, il est prévu des branches d'informations générales et spécialisées telles que la comptabilité générale, les documents commerciaux et mathématiques financières, l'économie politique, la comptabilité des sociétés.
2. Fournir une formation de base solide aux étudiants qui poursuivent leurs études jusqu'au niveau de licence. Cette formation est organisée autour de quatre pôles : Les théories économiques ; Les disciplines comptables, le développement et l'économie d'entreprise ; Les branches de formation spécialisées telles que les mathématiques, les statistiques, l'informatique et les branches juridiques ; Les branches d'information général

Conditions d'admissions

Pour être admis en premier cycle, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Avoir le diplôme d'État ou son équivalent
2. Déposer à l'Apparitorat central un dossier complet

Options organisées

La formation étant en caractère général au niveau du premier cycle, il n'y a pas d'orientations ou options spécifiques. Celles-ci sont prévues au niveau du second cycle

Durée

La formation en premier cycle s'étend sur une durée de trois années d'études, notamment :

1. La première année de graduat,
2. La deuxième année de graduat,
3. La troisième année de graduat.

Ces trois années d'études sont sanctionnées par un diplôme de graduat.

II. Études de deuxième cycle (licence ou ingéniorat)

Objectifs

Au niveau du second cycle, la Faculté des Sciences Économiques et Gestion forme des cadres supérieurs compétents et capables d'assurer une bonne gestion d'entreprises commerciales, industrielles, agricoles, des Organisations Non Gouvernementales et gouvernementales.

En partant des objectifs institutionnels selon lesquels l'Université Catholique du Graben est une université de développement, de culture Africaine et Chrétienne, le but de l'enseignement à la faculté des Sciences Économiques et Gestion est de faire acquérir aux étudiants des connaissances, des aptitudes, des attitudes, des comportements, bref, de cultiver des qualités humaines des étudiants et de leur assurer une formation professionnelle en vue de garantir la société de la compétence et de la probité professionnelle de ses produits finis.

Conditions d'admission

Pour être admis en deuxième cycle de la Faculté des Sciences Économiques et Gestion, il faut :

1. Avoir un diplôme de graduat en Sciences Économiques et Gestion,
2. Présenter tous les relevés des notes des trois années d'études du premier cycle,
3. Se conformer aux règlements de l'Université Catholique du Graben.

Départements organisées

Pour s'adapter à son environnement, la faculté fait fonctionner en son sein quatre options :

1. Gestion financière,
2. Économie rurale,
3. Économie de développement,
4. Économie monétaire,

Durée

La formation organisée au deuxième cycle s'étale sur une durée de deux ans, notamment la première année et la deuxième de licence, à l'issue desquelles l'étudiant a droit à un diplôme de Licence.

III. Études de troisième cycle (DEA et Doctorat)

Objectifs

Dans le but de se doter d'un personnel qualifié en vue d'assurer un enseignement de qualité aux étudiants et de fournir au marché du travail et au monde de recherche des personnes compétentes, l'Université Catholique du Graben organise, depuis 2008, le troisième cycle où elle assure la formation de DEA et de doctorat. L'objectif principale c'est de contribuer à la préparation de la relève des enseignants d'universités en République Démocratique du Congo en général et en province du Nord-Kivu, en particulier, où les institutions universitaires sont peuplées d'un personnel vieux suite au manque d'infrastructures et des moyens financiers pour assurer la formation permanente des formateurs.

S'inscrivant dans cette dynamique, la Faculté des Sciences Économiques et Gestion voudrait se doter d'un nombre suffisant de professeurs pour limiter sa dépendance vis-à-vis des universités extérieures en terme de personnel enseignant.

Conditions d'admission

Les candidats au troisième cycle doivent être détenteurs de diplômes dans l'une des orientations du deuxième cycle en Sciences Économiques et Gestion telles que prévues par le programme national ou son équivalent pour les candidats étrangers. Ainsi, le

dossier complet contenant les relevés des notes du premier et deuxième cycle d'études universitaires en Sciences économiques est obligatoirement exigé aux candidats qui sollicitent l'inscription.

Départements organisés

Le troisième cycle au sein de la Faculté des Sciences économiques et Gestion fait fonctionner un département compte tenu du milieu socio-économique de son implantation et des qualifications des enseignants:

1. Économie de développement.

Durée

Le troisième cycle en faculté des Sciences économiques et Gestion fait fonctionner deux programmes d'études ou de formation :

1. Formation en DEA pour une durée de deux ans sanctionnée par un diplôme de DEA (Diplôme d'Études Approfondies) ;
2. Formation en Doctorat pour une durée d'au moins trois ans et au plus cinq ans sanctionnée par la présentation d'une thèse et un diplôme de Doctorat.

Organisation de la recherche

1. Forme

La recherche est organisée par les enseignants de la faculté de façon individuelle et/ou collective selon l'objectif visé. Pour des recherches réalisées dans le cadre de la formation des enseignants (DEA et Doctorat), elles sont essentiellement individuelles, tandis que les recherches non astreintes à l'obtention d'un diplôme sont soit individuelles, soit collectives. Plusieurs des recherches déjà effectuées ont été réalisées localement ; d'autres encore, réalisées dans le cadre des recherches doctorales, ont été organisées à l'échelle internationale. Enfin, certaines recherches mixtes ont été réalisées au niveau local et international toujours dans le cadre des formations doctorales.

2. Domaine

Les recherches sont effectuées dans plusieurs domaines de l'économie : Économie solidaire, économie de développement, économie du travail, économie de l'environnement, économie publique, Gestion financière, économie rurale, Finance de

l'entreprise, économie financière, etc. Pour bien conduire les recherches dans ces différents domaines, il a été créé des unités de recherches au sein de la faculté :

- Unité de Recherche en Développement Solidaire (URDES) ;
- Unité de Recherche en gouvernance des Ressources Naturelles (URENAT) ;
- Unité de Recherche en économie Publique (UREP) ;
- Unité de Recherche en Entrepreneuriat et Développement (URED)

3. Publications et revue

Plusieurs publications peuvent être enregistrées à l'actif de quelques enseignants de la faculté. Ces publications sont rendues possibles grâce à la revue « **Parcours et initiatives** » publiée par le Centre de Recherches Interdisciplinaires du Graben qui fonctionne au sein de l'Université Catholique du graben.

4. Financement

La quasi-totalité des recherches sont effectuées à titre individuel ou collectif sur base de financements personnels. Seules les recherches réalisées dans le cadre des thèses de doctorat à l'étranger bénéficient des bourses accordées par des organismes spécialisés.